

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 2 AVRIL 2019

Date de la convocation : 27 mars 2019

Date d'affichage : 27 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Jacky CADOT, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Ninetta NUNINGER, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

**Représentés** : Clément CONTINANT par Ninetta NUNINGER, Laurence FOURNIER par Nicolas MENNETRIER

**Absents excusés** : Vincent BLANCHOT, Véronique DUCHAMP, Stéphane GAUCHER, Marion HORNBECK, Robert MOCQUARD

**Secrétaire** : Monsieur Jacky CADOT

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- Vote les taux de la fiscalité des ménages à appliquer pour 2019 qui sont identiques à ceux de 2018
- Retient la proposition du crédit agricole pour contracter un emprunt 150 000 € à rembourser sur 20 ans au taux de 1.48 %
- Attribue les subventions aux associations pour leur fonctionnement 2019
- Approuve le tableau des effectifs du personnel communal mis à jour suite à des suppressions d'emplois après avancement de grade des agents
- Crée un emploi non-permanent qui sera pourvu par un agent contractuel recruté pour 4 mois pour accroissement d'activité au service enfance-jeunesse-vie locale
- Accepte le renouvellement de la location du bureau de poste aux conditions financières actuelles
- Approuve la politique culturelle à mener suite à la création de la médiathèque et fixe le prix de l'adhésion pour les extérieurs à la commune à 10 €
- Accepte le programme local de l'habitat arrêté par Troyes Champagne Métropole
- Accepte le schéma de mutualisation arrêté par Troyes Champagne Métropole
- Autorise le Maire à signer la convention à passer avec ENEDIS pour régler le passage du réseau basse tension dans le cadre du déplacement d'un coffret électrique derrière la maison pour tous

### Informations et questions diverses

#### **Le Maire**

- confirme que la participation de la commune au SDDEA pour le traitement des déchets est maintenue à 1 € par habitant.
- La démolition devrait commencer très prochainement. La participation de la commune est fixée à 8222,76 €.
- Un contrôle des poteaux incendie est en cours par le SDDEA. Plusieurs poteaux présentent un débit insuffisant. Le Maire fait procéder en urgence à leur réparation ou à leur remplacement en y incluant si besoin le remplacement des canalisations.
- Il fait part de sa rencontre avec le groupe d'assurances AXA qui pourrait proposer aux lyotains des tarifs préférentiels pour une mutuelle santé. Celle-ci prétend conventionner avec A.M.F. Le conseil municipal demande au Maire de vérifier les termes de cette convention et de s'assurer que le rôle de la commune s'arrête à un prêt de salle.

**Nicolas MENNETRIER** donne les informations suivantes au conseil municipal

- les sapeurs-pompiers ont déménagé dans l'ancien service technique.
- une consultation a été lancée pour choisir un architecte chargé de l'aménagement d'une salle polyvalente dans l'ex CPI.
- la pose du mobilier a commencé à la bibliothèque.

**Patricia HONNET** relate la réunion du 14 mars où la commission urbanisme a reçu Troyes Champagne Métropole, LE DEPART, la DDT et le CDHU pour faire un point de la demande relative au pôle chanvre. La commune est en attente (d'ici 15 jours) d'un plan d'aménagement pour ce projet afin de l'intégrer dans le PADD. Elle précise que ce projet pourrait entraîner une étude d'entrée de ville, sachant que les frais en reviendraient à Troyes Champagne Métropole.

**Jean-Philippe HASS** présente l'événement de la vie locale «le printemps des générations» et invite les élus à relayer l'information.

**Marie-Laure HRVOJ** informe le conseil municipal que les croqueurs de pommes organisent un cours de greffe le 20 avril à 11 heures.

**Jacky CADOT** invite les élus à venir l'assister à préparer la chasse aux œufs du 22 avril.

**Ninetta NUNINGER** s'inquiète de la présence d'une voiture abandonnée place de l'église. Le Maire explique que celle-ci gênait sur le parking de la pharmacie et qu'il l'a fait transférer à cet endroit en attendant d'être retirée.

**Robert BESANÇON**

- signale que le dépôt d'ordures sur la route de Montgueux, enlevé avec l'aide d'agriculteurs, revient.
- il demande l'intervention du Maire pour faire couper les haies qui se situent au coin de la RD 619 et de la voie du Gros Tertre qui gênent la visibilité.
- il constate, qu'au vue des informations diffusées sur les travaux de l'électrification de la ligne Paris-Bâle, la commune a le temps de réfléchir à la réfection des ponts, vu qu'en 2020, les travaux n'atteindront seulement que Nogent-sur-Seine.

**Denis PHILIPPE** informe l'assemblée du vide-grenier à Grange l'Evêque ce dimanche 7 avril.

**Véronique STOLTZ**

- demande si le désherbage alternatif est renouvelé cette année. Madame HRVOJ lui répond qu'une consultation est en cours à ce sujet.
- Elle communique quelques informations qu'elle a obtenues du Troyes Champagne Métropole sur les nouvelles conditions de collecte des ordures ménagères.

**Pascal GENET** signale la présence de trous importants rues Hugues de Payns, de Riancey et de Champêtre. Marie-Laure HRVOJ précise qu'il est prévu de faire passer le blowpatcher pour les reboucher.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 30.



Le Maire,

  
MARCEL SPILMANN